

# LA LETTRE DES ADMINISTRATEURS

Mars 2007

## ÉDITORIAL

**Le 22 Mars prochain, les personnels du groupe Nexter devront élire les trois élus salariés qui les représenteront au sein du conseil d'administration de Nexter Systems et Nexter Munitions**

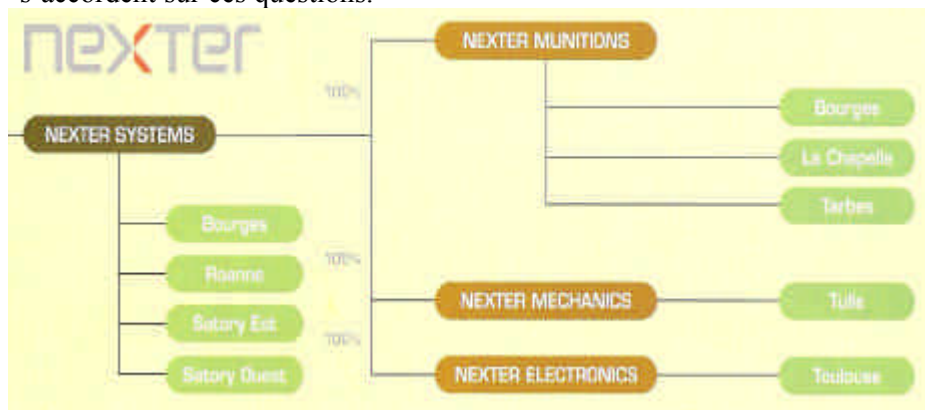
**Pourquoi cette échéance ? Actuellement il y a un CA «groupe Giat Industries» et un CA dans la filiale Luchaire. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, l'éclatement du groupe impose un CA dans toutes les filiales, seules celles de plus de 200 personnes auront des représentants élus par les salariés.**

**Nexter Systems aura donc un CA composé de 6 administrateurs direction et 3 administrateurs salariés. Les salariés de Nexter Munitions (La Chapelle, Tarbes et Bourges) renouvelleront le CA de ex Luchaire dont le mandat arrive à échéance, et voteront également à Nexter Systems puisqu'ils en sont filiale. A noter que la tutelle, présente au CA de Giat Industries, ne sera pas représentée dans les autres CA.**

Les administrateurs CFDT Giat Industries  
**Yves Macheboeuf**  
**Thierry Chatelin**

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'entreprise est résolument tournée vers l'avenir. Avec le changement d'identité, une nouvelle configuration en filiales a été mise en place, mettant celles-ci face à des destins différents. Le PDG, en agissant de la sorte, n'a pas pour autant gommer l'ensemble des problèmes. Le contrat d'entreprise signé avec l'Etat arrive à son terme et la prochaine loi de programmation militaire peut être une source d'incertitudes tant en plan de charge, qu'en chiffres d'affaires. De plus, la mise en concurrence systématique des appels d'offre du client étatique qui, rappelons-le, est aussi notre seul actionnaire, ne simplifiera pas la tâche. L'Etat, en voulant être le bon élève Européen (d'autres pays n'ont pas cette ambition) risque de mettre en péril notre entreprise.

Dans ce contexte, il convient d'aborder le futur avec prudence. En effet, les budgets de défense de la France ne suffiront pas à eux seuls à assurer la pérennité de l'entreprise, les commandes export étant indispensables. Des accords de coopération ou des alliances permettraient de fédérer des moyens financiers et développer des projets communs... encore faut-il que les Etats et les industriels s'accordent sur ces questions.



C'est sur tous ces points que les administrateurs CFDT comptent rester vigilants. Avec l'équipe CFDT du groupe Nexter, nous n'arrêtons pas depuis de nombreuses années de faire avancer nos idées et notre conception de l'avenir de l'entreprise. Tout au long de notre mandat, nous n'avons eu de cesse de vous informer par une expression après chaque conseil d'administration, par la lettre des administrateurs CFDT. Ce document traite de sujets variés tels que l'analyse financière du groupe, la situation géostratégique européenne et mondiale de l'armement terrestre, mais aussi de sujets plus proches des salariés tels que les plans de charge, la situation du Maintien en Conditions Opérationnelles, le niveau des commandes études, etc.

Nos engagements sont tenus. Représenter les salariés dans les conseils d'administration, dialoguer sans langue de bois, informer les salariés, communiquer sur l'entreprise, voilà comment nous avons gagné notre crédibilité.

Tout ceci n'est pas une fin en soi, nous devons poursuivre avec vous la mobilisation afin de surmonter les différents obstacles qui ne manqueront pas de se dresser devant nous. Le 22 mars prochain, vous élirez les administrateurs salariés aux conseils d'administration de Nexter Systems et Nexter Munitions. Pour être représentés efficacement, apportez vos suffrages aux candidats de la CFDT.

# GIAT INDUSTRIES-NEXTER ...

## Organisation de la Gouvernance :

L'organisation en filiales apporte de nouvelles règles de gouvernance que nous vous développons ci-dessous accompagnées de nos commentaires.

### Giat Industries SA

Giat Industries SA, qui reste la maison mère, est dirigée, par un conseil d'administration de 18 membres. 12 sont désignés par l'Etat et 6 sont élus par les salariés du groupe Giat industries SA et de ses filiales. Le secrétaire du CCE d'UES siège sans droit de vote. Le Président est nommé par l'Etat parmi l'un des membres désignés par celui-ci. Le conseil examine, entre autres, les budgets prévisionnels, le suivi de l'exécution budgétaire, le plan à moyen terme de l'entreprise, le suivi des commandes et l'évolution des différents contrats. Il se réunit au minimum quatre fois par an. Deux comités spécialisés sont mis en place au début de chaque mandat, dont les membres sont élus par les membres du conseil d'administration. Jusqu'à ce jour, les représentants des salariés en ont été exclus. Ces comités examinent les

Giat Industries	
Président	Luc VIGNERON
Administrateurs Nommés par l'état	Dominique de CALAN
	Georges-Christian CHAZOT
	Bernard PLANCHAIS
	Jean CEDELLE
	Anthony ORSATELLI
	Denis BARRIER
	Christine BUHL
	Christophe BURG
	Jean-Francois DOCK
	Claude GAILLARD
	Olivier ROSSIGNOL
	élus par les salariés
Thierry CHATELIN	
François LEPAIN	
Yves MACHEBOEUF	
Patrick GOUGOUX	
Christion OSETE	

### Nexter Systems

C'est une filiale de Giat industries SA, qui rend des comptes à sa maison mère Giat Industries SA. Elle est dirigée par un conseil d'administration de 9 membres dont 6 sont désignés par le PDG de Giat Industries SA et 3 sont élus par les salariés de Nexter Systems et ses filiales. Le secrétaire du CCE d'UES siège sans droit de vote. Le Président est nommé par le Président de Giat Industries SA. Pratiquement, l'ensemble des travaux doit être validé par la maison mère Giat Industries SA. Cela concerne les budgets, les offres, les audits, les commandes etc, il ne dispose pas de comité spécialisé et doit se réunir au minimum deux fois par an.

### Nexter Munitions

C'est une filiale de Nexter Systems qui rend des comptes à sa maison mère Nexter Systems. Son conseil d'administration est dirigé par 9 membres dont 6 sont désignés par le PDG de Nexter Systems et 3 sont élus

### Nexter Mechanics

C'est une filiale de Nexter Systems qui rend des comptes à sa maison mère Nexter Systems. Son conseil d'administration est composé de 3 membres désignés par le PDG de Nexter Systems. Aucun salarié n'est élu par le personnel, car la loi n'impose des représentants des salariés qu'à partir d'un effectif de 200. Le Président est nommé par le Président de Nexter Systems. Seul représentant des salariés, le secrétaire du CE de Nexter Mechanics siègera sans possibilité de vote.

Le fonctionnement sera à l'identique de Nexter Systems.

NEXTER Systems	
Président	Luc VIGNERON
Administrateurs Nommés par le PDG de GIAT S.A.	Philippe BURTIN
	Thierry SMAGGHE
	Michel BONNEFIS
	Jean-Patrick BAILLET
	François MONIRA
élus par les salariés	Election le 22 Mars 2007
	Election le 22 Mars 2007
	Election le 22 Mars 2007

NEXTER Munitions	
Président	Luc VIGNERON
Administrateurs Nommés par le PDG de Nexter Systems	Pascal DUCASSE
	Philippe BURTIN
	Thierry SMAGGHE
	Michel BONNEFIS
	François MONIRA
élus par les salariés	Election le 22 Mars 2007
	Election le 22 Mars 2007
	Election le 22 Mars 2007

NEXTER Mechanics	
Président	Michel BONNEFIS
Administrateurs Nommés par le PDG de Nexter Systems	Luc VIGNERON
	Philippe BURTIN
Pas de représentants élus par les salariés	

NEXTER Electronics	
Président	Michel BONNEFIS
Administrateurs Nommés par le PDG de Nexter Systems	Luc VIGNERON
	Philippe BURTIN
Pas de représentants élus par les salariés	

offres supérieures à 100 millions d'euros et des audits financiers et comptables.

par les salariés de Nexter Munitions. Le secrétaire du CCE d'UES y siège sans droit de vote. Le Président est nommé par le Président de Nexter Systems. Ce conseil d'administration fonctionnera à l'identique de celui de Nexter Systems.

# GOVERNANCE ET MONTAGE FINANCIER

## Nexter Electronics

C'est une filiale de Nexter Systems, qui rend des comptes à sa maison mère Nexter Systems. Son conseil d'administration est composé de 3 membres désignés pour 5 ans par le PDG de Nexter Systems. Comme pour Nexter Mechanics il n'y a pas de représentants des salariés. Le Président est nommé par le Président de Nexter Systems. Le secrétaire du CE de Nexter Electronics siègera sans droit de vote.

Le fonctionnement sera à l'identique comme celui de Nexter Systems.

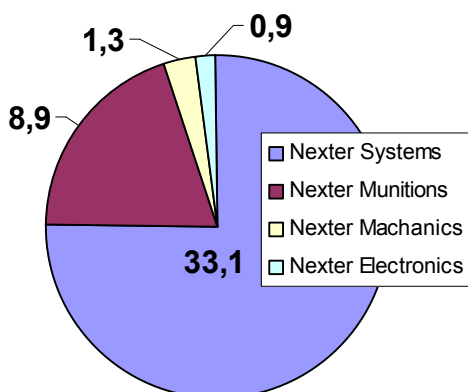
A la lecture de ces règles de gouvernance et de l'affectation des responsabilités, on voit bien la volonté du PDG et des tutelles de tout piloter au niveau de Giat Industries SA par effet de ricochet et de présidences multiples du PDG. Ces règles de gouvernance confirment bien la structuration de l'entreprise et de ses filiales pour favoriser tout regroupement ou alliance. Les prérogatives très réduites données au conseil d'administration de Nexter Systems et de Nexter Munitions nécessiteront que les représentants des salariés soient très au fait des décisions du CA de Giat Industries SA. De plus, le rôle des secrétaires de CE de Nexter Mechanics et Nexter Electronics seront prépondérants puisqu'ils seront les seuls représentants des personnels à siéger dans ces deux entités.

## Montage financier ? Décodage

2007 : première année où les ventilations financières de notre activité se feront à travers plusieurs sociétés, Nexter Systems, Munitions, Mechanics, Electronics, ainsi que CTAI, Euro-Shelter, NBC-Sys. L'ensemble de ces sociétés viendront consolider le résultat du Groupe Giat Industries.

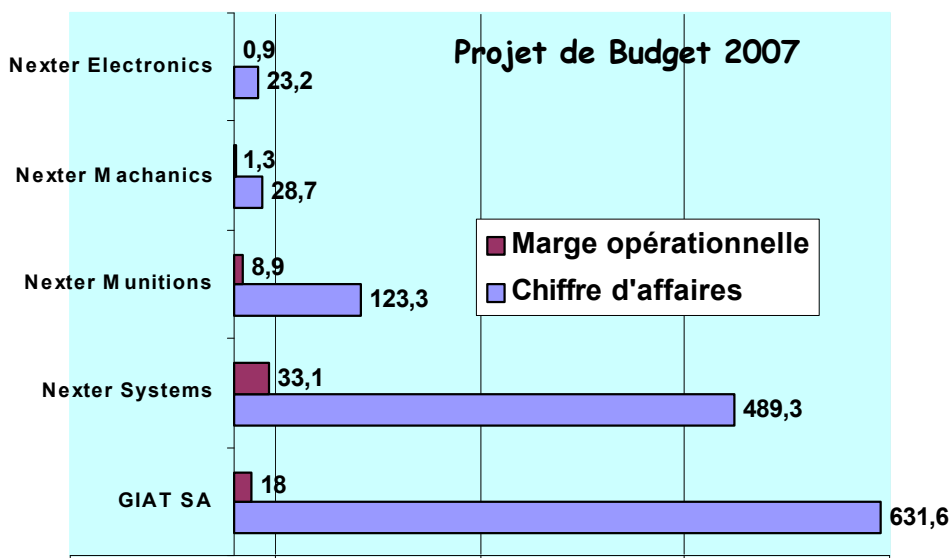
Il est vrai qu'à la lecture de ces chiffres l'intention de la direction est de voir les filiales dégager une marge opérationnelle conséquente, situation qui reste néanmoins fragile.

Si l'on reprend uniquement le groupe



Répartition de la marge opérationnelle 2007 en millions d'euro

Nexter Systems (qui regroupe les sociétés Nexter Munitions, Nexter Mechanics et Nexter Electronics) celui-ci a comme projet de réaliser 43,8 millions d'euros de marge opérationnelle et de dégager un résultat avant impôt de 45,4 millions d'euros.



Libéré des pertes du contrat Leclerc EAU ainsi que des surmoyens et sureffectifs, le groupe Nexter se porte plutôt bien, ce qui n'est toujours pas le cas de Giat industries pour 2006 qui, une fois les comptes consolidés de Nexter et autres secteurs déduit, atteint tout juste l'équilibre financier.

En voulant incarner une mutation et de nouvelles ambitions par la création du groupe Nexter, Luc Vigneron a choisi à travers la filialisation, de redynamiser l'en-

treprise et de la libérer des charges du passé... Cette ambition ne pourra se réaliser que si les salariés y sont pleinement associés à travers leur travail au quotidien, mais aussi à travers les résultats de l'entreprise en mettant en place de l'intéressement et le compte épargne d'entreprise pour chacun.

C'est à travers ces mesures et ces actes que l'on jugera la réelle volonté du PDG à faire de notre Groupe une entreprise pour tous.

# LE TRAVAIL DE FOND ET DE TERRAIN DES EQUIPES CFDT

Les administrateurs CFDT ne sont pas seuls dans leur travail quotidien. Au sein de la CFDT, ils apportent leurs contributions à la cohésion syndicale. Avec l'ensemble des élus CFDT CE, DP et des délégués syndicaux, ils participent au travail d'analyse, échafaudent des stratégies afin de représenter, de façon cohérente les salariés dans les différentes instances. Notre force, notre crédibilité passe par ce fonctionnement et par le soutien de nos adhérents et militants sans lequel certaines actions seraient beaucoup plus difficiles à mettre en œuvre. Ces dernières années, dans un contexte difficile, la CFDT a obtenu de nombreuses avancées qui sont le fruit de multiples négociations longues et délicates qui permettent de ne pas voir partir à la dérive nos accords actuels.

## PSE

Si pour beaucoup de salariés le plan social est derrière eux, il ne faut pas pour autant oublier les garanties industrielles et sociales qui furent arrachées, le terme n'est pas trop fort, après plus d'un an de négociations. La CFDT, fidèle à ses valeurs, a négocié avec pugnacité les deux volets de ce plan. Sur le volet industriel, la CFDT a multiplié les rencontres avec les décideurs, notamment éditoriaux, afin d'aboutir au «contrat d'entreprise» élément essentiel qui assure au groupe les commandes de la part du client français. Sur le volet social, la CFDT a permis d'adoucir les mesures initialement annoncées et d'améliorer les conditions de départ des salariés. Il n'en reste pas moins que les reclassements ne sont pas terminés et la CFDT agit au sein de la commission de suivi afin que chaque salarié dans le dispositif trouve une solution.

## Respect du contrat d'entreprise

Devant l'ampleur du plan social, en 2004 l'Etat client et Giat industries ont signé le contrat d'entreprise qui, entre autre, apportait un volume conséquent de commandes tant en fabrication qu'en études sur la période 2004-2008. Restait à le faire respecter, c'est ce que la CFDT s'est employée à faire en multipliant les interventions et les rencontres avec les différents acteurs politiques, le Ministère et la Direction.

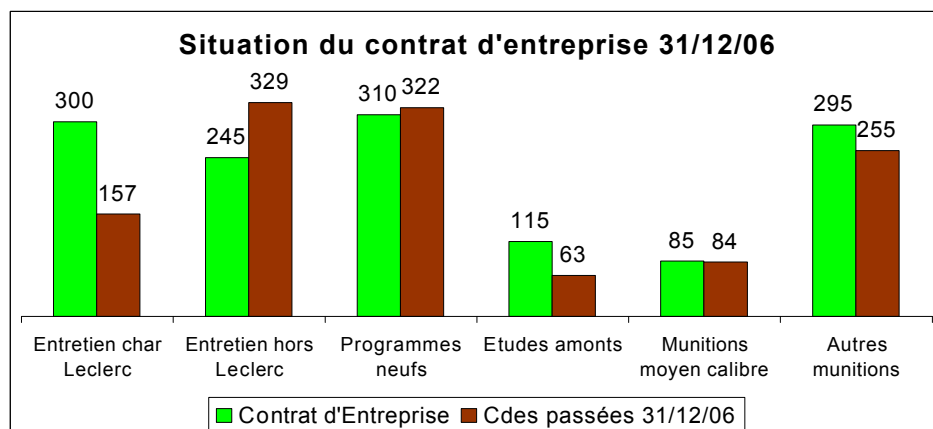
Les administrateurs CFDT ont souvent eu l'occasion de s'exprimer sur ce sujet notamment concernant les diverses commandes études ainsi que la commande pluriannuelle de gros calibre, notifiée dans les derniers jours de l'année 2006.

## UES

La CFDT, avec l'ensemble des organisations syndicales, a combattu la mise en place des filiales. Sans pour autant éviter cette nouvelle organisation du groupe, elle a défendu et obtenu la création d'une Unité Economique et Sociale. Cette étape cruciale pour les salariés permet le maintien d'un cadre collectif de dialogue social et une période de survie des accords actuels. Aujourd'hui, la CFDT est engagée jusqu'en 2008 dans la renégociation de la totalité des accords de l'entreprise dénoncés par la Direction. D'ores et déjà la CFDT estime que ce laps de temps risque d'être trop court pour mener à bien toutes ces négociations qui s'apparentent plus à des luttes de tranchées étant donné l'attitude de la Direction en ce début d'année. Un peu plus d'efficacité s'impose.

**Il reste 191 salariés  
à reclasser  
sur l'ensemble du groupe**

**Objectif de la CFDT: !  
Une solution pour tous  
avant fin 2007**



Les salariés de Nexter l'auront compris, la période qui vient est mise à profit pour sauvegarder le maximum de garanties. La CFDT, forte de ses convictions, aura à cœur de conserver et d'améliorer le contenu de nos accords. Des pistes existent, notamment la création de nouveaux accords. C'est aujourd'hui que nous construisons l'avenir, cela ne pourra se faire sans l'adhésion et la mobilisation de tous. Dans ce contexte, les élections des conseils d'administration doivent permettre à la CFDT de mieux vous représenter et vous informer.

**Le 22 mars prochain, apportez vos suffrages aux  
candidats CFDT aux conseils d'administration !**

# RESTRUCTURATION EUROPEENNE DE LA DEFENSE

## Où en est-on ?

En juin 2006, nous vous proposons une analyse sur l'industrie d'armement terrestre Européen (Analyse disponible sur le site internet de la CFDT « [www.cfdt-nexter.com](http://www.cfdt-nexter.com) ») A travers celle-ci nous avons relevé toute une série de préconisations faites par les spécialistes de l'armement terrestre et nous vous avons indiqué notre position. Dix mois après où en sommes nous, et comment se positionne Giat industries après sa restructuration par ses filiales NEXTER ? Quelle émergence ou initiative nationale ou européenne a vu le jour ? Vous trouverez dans ces deux pages quelques prolongements de notre dossier de juin dernier que nous ne manquerons pas d'enrichir dans nos prochaines lettres.

**Nous aborderons plus particulièrement deux thèmes :**

- 1- le rôle important joué par l'Agence Européenne de Défense**
- 2- le début des grandes manœuvres autour du pôle munitionnaire.**

Tout d'abord l'expertise confiée au cabinet Secafi par le CCE de Giat industries confirme et complète nos analyses de juin dernier. Vous trouverez l'intégralité de celles-ci sur notre site internet « [www.cfdt-nexter.com](http://www.cfdt-nexter.com) », en ce qui concerne le volet sur l'environnement européen et notamment sur l'armement terrestre.

### **1- le rôle important joué par l'Agence Européenne de Défense** [www.eda.europa.eu](http://www.eda.europa.eu)

Fin 2005, lorsque nous avons réalisé notre dossier sur l'armement terrestre européen, l'Agence Européenne de Défense n'avait guère préconisé d'orientations mais depuis, un certain nombre de recommandations ont vu le jour, en voici les grandes lignes :

- la non duplication de lancement de nouveaux produits d'armements en Europe (La déclaration d'intention entre Giat industries et Krauss-Maffei Wegmann sur une coopération pour un véhicule de taille moyenne en est le parfait exemple). Mais, si après de longues tergiversations, de grands programmes européens vont voir le jour dans le domaine de l'aviation et des satellites, les décisions en ce qui concerne l'armement terrestre devront bien aboutir aussi pour permettre de sauvegarder l'industrie européenne de défense.

- la garantie d'accès aux meilleures solutions capacitaires et technologiques entre pays européens.

- l'ouverture des marchés aux solutions européennes lorsqu'il y en a (cette préconisation qui, certes nous protège face aux Etats-Unis, n'est pas sans poser certains problèmes pour notre entreprise et sur la fragilisation accentuée du domaine munitionnaire).

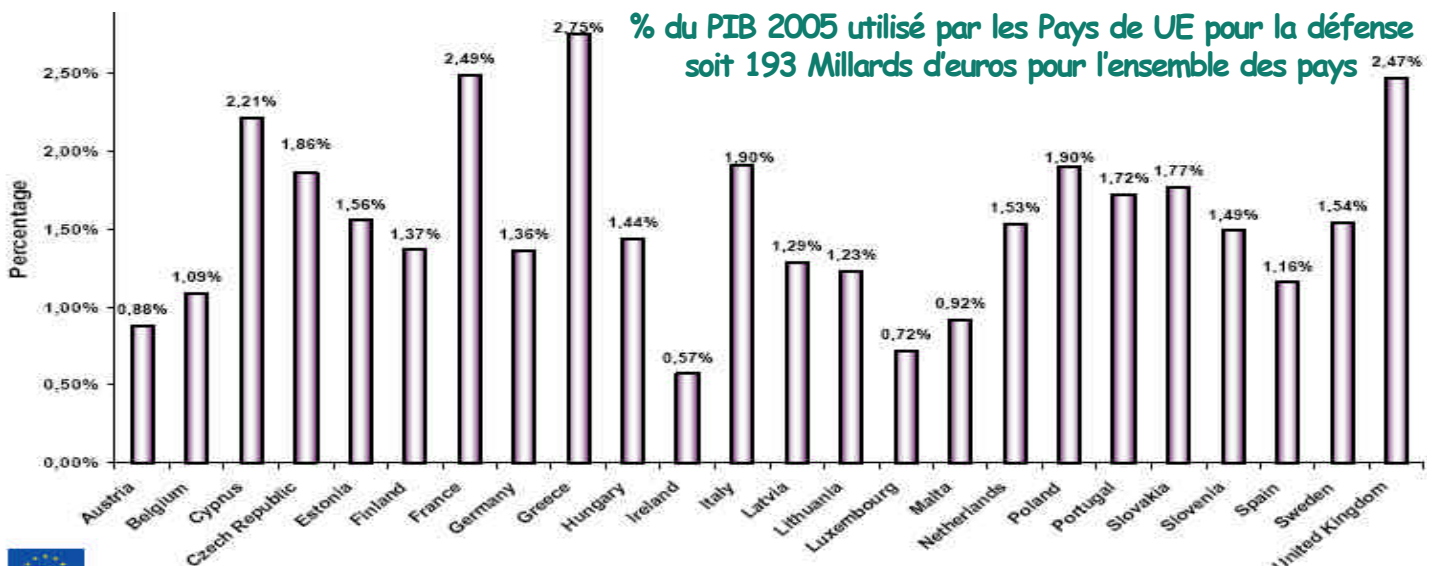
C'est sur proposition de l'Agence Européenne de Défense que les ministres des états membres de l'Union Européenne ont adopté un code de conduite volontariste marquant l'engagement des Etats à ouvrir leurs marchés nationaux d'équipements militaires. A ce jour, pratiquement tous les états de l'Union Européenne appliquent ce code.

- en 2006 l'AED, soutenue par les indus-

triels, propose la création d'un fonds de recherche commun pour la défense européenne doté de 50 millions d'euros.

Voici resumées les grandes orientations de l'AED, mais cela reste bien insuffisant par rapport aux enjeux. Si personne ne conteste le rôle de l'AED et si celle-ci garde un lien privilégié avec la commission européenne, il est impératif que les Etats Européens dépassent leurs clivages et s'accordent enfin sur une politique de défense et de sécurité commune et surtout, les moyens qu'ils entendent, chacun y consacrer.

Il faudra aussi veiller à ce que les premières décisions prises par les pays membres de l'UE soient respectées, à commencer par le respect du code de conduite préconisé par l'AED.



Graphique extrait du rapport de l'AED disponible en pdf sur le site internet de la CFDT

# RESTRUCTURATION EUROPEENNE DE LA DEFENSE

## Un avenir à construire.

### 2- le début des grandes manœuvres autour du pôle munitionnaire.

De toute évidence, l'approche des élections présidentielles ne permettra pas d'avoir tout l'éclairage nécessaire sur ce qui se trame en coulisses autour du pôle munitionnaire. Mais quelques indicateurs ici et là laissent entrevoir le début des grandes manœuvres dans la perspective d'alliances ou de coopérations. Pour exemple, le discours de Madame le Ministre de la Défense à l'occasion des vœux de la nouvelle année: «Giat devient Nexter : une page se tourne et un nouveau chapitre peut être ouvert. Nexter peut réfléchir à la consolidation du secteur munitionnaire français, et suivre de près l'évolution de son principal fournisseur, Eurenco».

#### Mais Eurenco, qu'en est-il exactement ?

Sans aucun doute, Michèle Alliot Marie amorce t-elle une ouverture vers une prise de participation de Nexter dans Eurenco, principal fournisseur de Nexter Munitions.

Créée en janvier 2004 d'une alliance entre SNPE Matériaux Energétiques, Saab (Suède) et Patria (Finlande), Eurenco (European Energetics Corporation) se devait de devenir le leader européen dans le domaine des poudres, objets combustibles et explosifs. Aujourd'hui il n'en est rien et l'entreprise détenue à 60,2% par le groupe SNPE, 19,9% par Saab et 19,9% par Patria, est en grande difficulté.

Ceci amène à s'interroger sur différents points : SNPE est le fournisseur principal de Nexter Munitions et à ce titre, notre entreprise risque de pâtir des pro-

blèmes de ce groupe. En cas de disparition d'Eurenco, Nexter ne serait-il pas en difficulté ? Eurenco ferme ses sites en France et délocalise sa production. L'Etat français acceptera t'il un approvisionnement hors de France, voire hors de l'Europe sachant les difficultés que connaissent les entreprises du même secteur notamment en Allemagne ? La solution ne serait-elle pas celle préconisée à mi-mot par le Ministre, de prendre une participation dans le groupe SNPE : à quelle hauteur et pour quel objectif final ? Quoi qu'il en soit, la question est posée de savoir ce que décideront les politiques après les élections. c'est tout le sens de l'interpellation CFDT de ces derniers mois qui souhaite conserver en France les compétences dans ce domaine

#### Le secteur munitionnaire français peut-il se consolider ?

Le secteur munitionnaire français peut-il se consolider? et atteindre une taille convenable dans la perspective d'un regroupement européen ? Aujourd'hui le paysage industriel français dans le domaine munitionnaire est composé de Nexter Munitions, de SNPE, de TDA (filiale à 100% de THALES) et dans une moindre mesure, de MBDA (37,5% EADS, 37,5% BAE Systems et 25% Finmeccanica). Ces entreprises sont confrontées à la banalisation technologique des munitions notamment en petit calibre et, par-là même à une concurrence mondiale effrénée, la seule issue pour les munitionnaires est de se différencier sur le plan technologique. Ceci impose une taille critique suffisante pour financer l'innovation. Un rapprochement franco français sera-t-il suffisant ? Cela paraît difficile tant le coût R&D peut être important sur des munitions de haut de gamme technologique, mais pourrait être considéré comme une première étape avant un regroupement européen.

Toutes ces pistes qui ne sont pas totalement dévoilées à ce jour doivent nous inquiéter au plus haut point. En effet, notre entreprise vient de sortir d'une restructuration assortie d'un plan de réduction d'effectifs sans précédent. L'annonce d'un regroupement franco-français et ensuite européen s'accompagnera sans aucun doute d'une rationalisation industrielle et de nouvelles réductions d'effectifs. La CFDT sera très vigilante sur ces évolutions et bataillera ferme pour sauvegarder les intérêts des salariés de Nexter.

Les principaux industriels des munitions

		petit calibre	moyen calibre	gros calibre	munitions intelligentes
Allemagne	Rheinmetall		X	X	X
	Diehl		X	X	X
	Ruag	X			
Royaume-Uni	BAE Systems	X	X	X	
France	Giat Ind. / Nexter	X	X	X	X
	Thales			X	
Finlande, Suède, Norvège	Nammo	X	X	X	
Espagne	General Dynamics	X	X	X	
Suisse	Ruag	X		X	
Italie	Simmel		X	X	
Suède	BAE Systems				X
Etats-Unis	ATK	X	X	X	
	General Dynamics	X	X	X	
Israël	IMI	X	X	X	
	Soltam			X	
Afrique Du Sud	Denel	X	X	X	
Autriche	Hirtenberger			X	
Belgique	FN Herstal	X			